

Famille MICHAUD Apiculteurs Domaine Saint Georges  
Chemin de Berdoulou  
64290 GAN  
FRANCE

Monsieur Vincent MICHAUD, Président Directeur Général de la société Famille MICHAUD Apiculteurs, certifie que les activités quotidiennes effectuées dans l'entreprise, concrétisent l'adhésion au Pacte Mondial et le respect des principes y afférents.

L'entreprise renouvelle son engagement à respecter les 10 principes.

L'action entreprise en 2007 concernait le tri et le recyclage du papier.

Les habitudes sont maintenant prises, l'entreprise continue à avoir une attitude citoyenne et elle incite ses propres collaborateurs à avoir personnellement cette attitude sur les problèmes environnementaux.

## ACTION 2008

La société a décidé de réaliser un audit de ses emballages afin de réduire la quantité d'emballages mis sur le marché. L'audit a été réalisé par un intervenant extérieur, expert dans ce domaine.

Cette décision correspond aux pratiques du respect de l'environnement et entre dans les champs 7, 8 et 9 des principes du Pacte Mondial.

Voici la façon dont l'audit a été mené sur les 2 jours d'intervention de l'expert :

Jour 1 :

- Présentation des objectifs du diagnostic
- Présentation de l'entreprise
- Visite détaillée du site de production
- Collecte des informations
- Entretiens avec les différents responsables
- Recueil des données :
  - o Utilisation de 88 tonnes d'emballages en métal
  - o Utilisation de 281.3 tonnes d'emballages en papier / carton
  - o Utilisation de 359.3 tonnes d'emballages en plastique
  - o Utilisation de 1594 tonnes d'emballages en verre

Soit un total de 2322.60 tonnes

Jour 2 :

- Validation des éléments Quantitatifs
- Estimation quantifiée des objectifs de réduction
- Synthèse, restitution et validation

La collecte de l'information sur l'utilisation des différents types d'emballages (verre, papier/carton, plastique, bois, métal) a permis de mettre en évidence un certain nombre d'actions à mener de façon à réduire de façon significative la quantité d'emballages utilisés.

Voici un aperçu de ces actions, sachant qu'elles seront mises en œuvre plus ou moins rapidement selon des critères internes de faisabilité :

- Augmentation de la hauteur des palettes : La hauteur totale des palettes expédiées est en moyenne de 1,37m, pour un poids de 500/550Kg, alors que la hauteur d'un camion est de 2,3m et que le poids maxi d'une palette pour un chargement de 33 palettes/plateau est de 750Kg. Pour une préparation des commandes manuelle on peut considérer que la hauteur de 1,8m est optimum sans présenter de problèmes physiques pour le personnel. Ceci représente un gain de 35% dans la charge par palette, ce n'est bien évidemment pas possible pour toutes les commandes, mais en partant de l'hypothèse d'une faisabilité dans 50% des cas on améliore le remplissage palette de 17,5%.  
Dans tous les cas les palettes de produits en stock avant préparation, peuvent être mises à cette hauteur de 1,8m.  
Cette augmentation de hauteur permet de gagner 400 à 500 places de stockage au sol.

- Utilisation d'une filmeuse à pré étirage : La société est passée récemment d'un film étirable de palettisation standard de 35 $\mu$  à un film de 23 $\mu$  pré étiré, ce qui a permis de réduire la quantité de film de 880g/palette à 450g/palette.  
L'investissement dans une filmeuse avec pré étirement du film permettrait de réduire de 66% la quantité de film à 150/160g/palette avec un meilleur serrage, ce qui améliorerait la tenue de la charge.  
Gain potentiel annuel :  
Réduction de la consommation annuelle de film étirable 24tonnes x 66% soit **16 tonnes**
  
- Réduction du poids des flacons PET : le flacon PET est le flacon doseur type tartimiel.  
Cinq modèles représentent 90% des flacons utilisés :  
Le contrôle des épaisseurs des parois montre des écarts importants entre les deux faces des flacons, probablement dus à des écarts de température au moment du soufflage de la préforme.  
Les épaisseurs moyennes sont importantes et pourraient être réduites, de plus cela faciliterai le pressage des flacons, qui sont très rigides.  
Il est possible de tester des préformes avec des épaisseurs différentes, une réduction moyenne de l'épaisseur des parois de 0,80mm à 0,55mm permet de réduire le poids moyen des flacons de 3,0g  
Les 5 modèles les plus utilisés représentent 6,350 millions de flacons/an  
Soit un gain potentiel en tonnage de PET utilisé de 6,35 M x 3g soit **19,05 tonnes/an**
  
- Utilisation de plateaux carton filmés : nous avons actuellement un problème technique par rapport à l'emballage carton wrap en sortie de frigo : les cratons sont souvent écrasés car l'atmosphère humide ou la reprise d'humidité par choc thermique en sortie de frigo, leur font perdre leur résistance, ils s'affaissent, et les rabats latéraux s'écartent pour former un ventre. La solution aurait été de renforcer les cartons et donc d'utiliser davantage d'emballage.  
Nous avons donc prévu une solution intermédiaire : elle consistera à n'utiliser que des plateaux carton de hauteur inférieure aux pots, et de fardeler le colis avec un film plastique rétractable  
Cette solution conserve l'avantage du plateau porteur, qui peut être décoré ou découpé en forme de présentoir, diminue le poids d'emballage utilisé, permet d'avoir les produits visibles tout en étant inviolable et règle le problème de la différence de hauteur des pots, pour la palettisation.  
Gain potentiel annuel :  
Remplacement des cartons wrap fermés par un plateau carton  
Réduction du poids de carton utilisé de 50% 192 tonnes x 50% soit 96 tonnes/an  
Film de fardelage rétractable :  
Poids moyen de film PP rétractable 30 $\mu$  par colis 8g  
1647920 colis x 8g soit 13183 KG  
Cette solution réduit de **82,8 tonnes** la quantité d'emballages utilisés.

En appliquant cette démarche, la société Famille MICHAUD Apiculteurs s'est engagée à la préservation de l'environnement. Les actions qui seront mises en place contribuent fortement à la réduction du traitement des déchets à hauteur de **117.85 tonnes** et ainsi à respecter notre environnement.